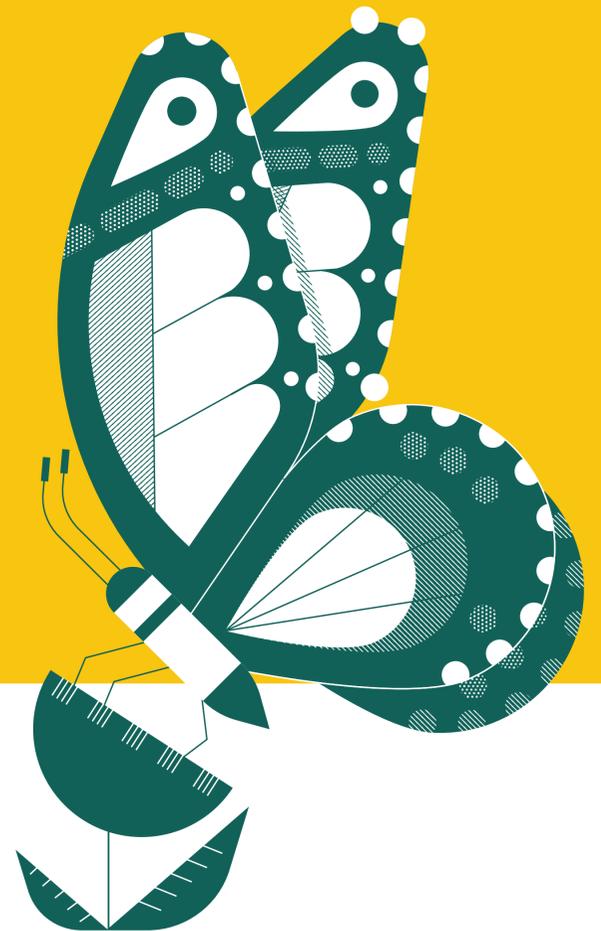


PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2018-2033



VISION 2033

Construire, grandir et se développer, intelligemment. Pour que nos enfants puissent s'épanouir dans un environnement sain et sécuritaire. Pour qu'ils profitent de parcs et d'espaces verts gérés et répartis judicieusement. Pour qu'ils se déplacent activement et durablement. Pour qu'ils bénéficient d'une vie culturelle dynamique et enrichissante. Pour que vous et les prochaines générations puissiez vivre sereinement.



Nos valeurs, ce en quoi nous croyons

Le citoyen d'abord

Le citoyen est notre priorité. Nous nous engageons à faire preuve d'écoute, de courtoisie et de bienveillance à l'égard de tous.

Exiger la qualité

Nous mettons notre expertise et notre savoir-faire au service des citoyens. Nous visons l'excellence et nous élevons nos standards pour vous offrir un cadre de vie agréable et sécuritaire.

S'épanouir ensemble

Nous travaillons avec empathie, authenticité et confiance. Nous offrons un environnement sain favorable à la créativité et à la productivité. Nous favorisons le respect, le savoir-vivre et la collaboration pour le bien-être de nos employés et de nos citoyens.

Faire preuve d'audace et de créativité

Nous saisissons les opportunités qui se présentent. Nous nous ouvrons aux changements en faisant preuve de curiosité et d'innovation. Nous nous améliorons continuellement afin de hisser Candiac parmi les villes les plus durables et les plus résilientes.

Agir avec intégrité

Nous faisons preuve d'honnêteté, de rigueur et d'éthique sans compromis dans l'exercice de nos fonctions. Nous agissons avec professionnalisme, vigilance et discernement dans l'accomplissement de notre mission.

Nos 6 chantiers stratégiques

La collectivité

Offrir des services municipaux de qualité supérieure, répondant aux attentes et besoins de la population.

La qualité de vie

Maintenir un milieu de vie de qualité dans un environnement sécuritaire.

L'engagement

Accentuer notre implication régionale en favorisant des partenariats avec les villes de la couronne Sud de Montréal.

Le rayonnement

Déployer et promouvoir l'image de marque de la Ville et renforcer son rayonnement.

La modernité

Veiller à l'évolution d'une organisation municipale toujours plus performante, innovatrice, transparente et ouverte aux changements.

La durabilité

Assurer un développement harmonieux, responsable et respectueux des valeurs environnementales et sociales.

PRIX ET DISTINCTIONS

EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Novembre 2023



Sommet international de l'innovation en villes médianes (SIIViM)

Ce prix a été décerné à la Municipalité pour son engagement en faveur de l'innovation, plus précisément pour son projet de déconstruction responsable de l'ancienne usine Owens Corning.



Plumes d'excellence de l'Association des communicateurs municipaux du Québec

Pour la campagne *Opération gouttière verte :
100 jours pour rendre son installation conforme.*

Février 2023



- **Conforme (Compliant)**
pour le respect de ses engagements dans
la lutte contre les changements climatiques
- **Atténuation**
pour la réalisation de son *Plan de réduction
des émissions de gaz à effets de serre*
- **Adaptation**
pour la réalisation de son *Plan d'adaptation
aux changements climatiques*

Novembre 2022



En 2022, Candiac s'est vu accorder la conservation de ses cinq fleurons, d'abord acquis en 2019, soit le niveau Exceptionnel qui signifie un embellissement horticole spectaculaire dans la totalité des domaines. Le programme national de classification des Fleurons du Québec reconnaît les efforts d'aménagement horticole durable des municipalités québécoises.

Juin 2022



Plumes d'excellence de l'Association des communicateurs municipaux du Québec

Pour la campagne de sensibilisation à la surconsommation de l'eau potable *Fini les excuses bidon* qui visait à souligner les comportements problématiques ainsi qu'à donner des trucs et des conseils sur l'économie d'eau potable.



EXEMPLES DE RÉALISATIONS RÉCENTES



Milieu de vie durable

- Refonte des concours saisonniers pour souligner l'embellissement responsable
- Plantation de plus de 1 000 arbres dans le cadre de l'opération de remplacement des frênes
- Aménagement d'une micro-forêt au parc Haendel, réel écosystème favorisant la richesse de la biodiversité
- Mise en place de potagers en libre-service au parc de Picardie
- Acquisition d'un espace de 10 000 m² pour un nouveau parc
- Réaménagement du parc de Picardie
- Dans le cadre du Jour de la Terre, offre d'ateliers éducatifs à huit classes de deux écoles primaires pour sensibiliser les enfants à l'importance de l'environnement et aux sciences de la nature



Planification stratégique et encadrement législatif responsable

- Adoption d'un *Plan de développement de la communauté nourricière*
- Élaboration d'un *Plan climat* permettant à la Ville d'accroître sa résilience climatique et de réduire ses émissions de gaz à effet de serre
- Interdiction des combustibles gazeux dans les nouvelles constructions résidentielles
- Mise à jour de la réglementation concernant l'utilisation de l'eau potable



Protection et valorisation

- Reconnaissance par la CMM de cinq milieux naturels, totalisant 34,4 hectares
- Augmentation de la résilience de notre forêt urbaine par la diversité fonctionnelle
- Ajout de deux hôtels pour abeilles sauvages en plus de la ruche urbaine
- Rétablissement des habitats du marais Fouquet (*en cours!*)
- Restauration d'habitats de la rainette faux-grillon (*en cours!*)



Consommation responsable

- Tenue de journées de déchetage pour se débarrasser de façon sécuritaire et écologique de documents confidentiels
- Intégration d'une approche zéro-déchets dans les événements municipaux
- Poursuite de l'électrification de la flotte municipale
- Réduction des produits à usage unique sur le territoire



ATELIER 25



Le projet, qui poursuit une certification LEED-NC v4, intègre diverses stratégies en lien avec l'optimisation du site, la gestion des eaux, la performance énergétique, les choix de matériaux sains et durables et la santé et le bien-être des occupants. Il positionne CandiAc comme leader en matière d'innovation, de résilience aux changements climatiques et de développement durable.



Atelier 25 du Service des travaux publics

1. Récupération et réutilisation des eaux de pluie, permettant de fournir 100 % des besoins en eau des toilettes, ainsi que de limiter la pression sur le réseau pluvial de la ville ;
2. Toiture végétale permettant la réduction des îlots de chaleur et fournissant une isolation réduisant les besoins en chauffage et climatisation ;
3. Installation d'une quinzaine de bornes de recharge pour les véhicules écologiques des employés et des visiteurs ;
4. Installation d'une vingtaine de bornes de recharge pour véhicules écologiques de la flotte des Travaux publics (*à l'arrière du bâtiment*) ;
5. Plantation indigène adaptée au climat ne nécessitant aucun système d'irrigation ;
6. Accès piétonnier sécuritaire, stationnement pour vélos avec douche et vestiaire pour encourager les déplacements actifs des employés ;
7. Structure en gros bois d'œuvre issu de forêts à gestion durable, contribuant à réduire considérablement les émissions de GES liées à la structure du bâtiment et à améliorer son cycle de vie ;
8. Choix de matériaux sains et durables et à faible empreinte carbone.

Construction
juin 2024 à _____
_____ août 2025



Grâce aux choix conceptuels actuels, la performance environnementale du projet se dirige notamment vers une réduction des besoins en eau de plus de 70 %, une optimisation de la performance énergétique grâce à une automatisation des systèmes du bâtiment et une réduction entre 23 % et 41 % des émissions de GES pour l'utilisation de gros bois d'œuvre pour la structure du bâtiment.

ACTIONS À VENIR



Agrandissement du stationnement Champlain

Prolongement du stationnement actuel à l'aide de pavés écologiques, contribuant à la gestion durable des eaux pluviales et à la réduction des îlots de chaleur.

Aménagement d'un sentier de la biodiversité au parc Champlain

Ce futur sentier permettra de renaturaliser plus de 25 000 m² tout en mettant à la disposition des citoyens une piste pédestre agréable bordée de végétation diversifiée et de mobilier urbain. Il offrira également un chemin sécuritaire pour les élèves des écoles avoisinantes et permettra de relier plusieurs parcs, milieux naturels et installations récréatives.

Situé sous une emprise électrique, à proximité de zones de conservation et de nombreux espaces verts, le sentier de la biodiversité participera à la création de corridors écologiques. À terme, ses aménagements représenteront un véritable refuge pour les populations d'oiseaux et de pollinisateurs, notamment grâce à des interventions d'entretien respectueuses de l'environnement.

Réaménagement du parc André-J.-Côté

À travers ce réaménagement, la Ville aspire à mettre en valeur et à bonifier la vocation culturelle, artistique et naturelle du parc. Ainsi, Candiac souhaite que la culture, l'art et l'accès au fleuve soient les trois pivots orientant les choix relatifs aux aménagements. Le parc sera ludique, avant-gardiste et résolument contemporain, tout en maintenant un lien avec le patrimoine. Ses espaces seront polyvalents et multifonctionnels, permettant de petits et de grands rassemblements tout en faisant place à la spontanéité. Le nouvel aménagement sera en accord avec les orientations de la Ville en matière de transition écologique et de résilience face aux changements climatiques.

Alors que la Municipalité déploie actuellement les premiers jalons de cet important projet, celui-ci s'échelonnera sur plusieurs années.

Autres actions à venir

- Poursuite des opérations de remplacement des frênes par la plantation de 625 arbres
- Décarbonation du Complexe Roméo-V.-Patenaude
- Renouvellement de notre classification de cinq fleurons
- Poursuite de l'électrification de notre flotte de véhicules



OPÉRATION GOUTTIÈRE VERTE



Opération gouttière verte

S'appuyant sur le règlement 5003-54 qui vise la mise aux normes des branchements de gouttières sur son territoire, la Ville de Candiac a lancé à l'été 2023 l'Opération gouttière verte : un effort collectif de vulgarisation et d'accompagnement des citoyens pour relever ensemble et le plus facilement possible ce défi d'adaptation aux changements climatiques.

Les municipalités sont de plus en plus confrontées à des problèmes de refoulements d'égout et à la surcharge de leurs usines d'épuration d'eau, causant ainsi des dommages aux propriétés et pouvant contribuer à la détérioration de l'eau de nos cours d'eau. Les risques peuvent être significativement réduits par une simple intervention de la part des citoyens, celle de débrancher leurs gouttières. À une époque, les gouttières étaient fréquemment « branchées » au drain français et acheminaient ainsi les eaux pluviales dans le réseau d'égout municipal, d'où la problématique de surcharge des usines d'assainissement.

Le débranchement, une procédure toute simple

Une gouttière « débranchée », c'est une gouttière qui déverse les eaux pluviales sur une surface perméable au sol (pelouse, plate-bande, haie de cèdres, pavé alvéolé, etc.) à une distance minimale de 1,5 m du bâtiment, évitant ainsi l'infiltration vers le drain français. Différentes configurations sont acceptables et différents accessoires peuvent être utilisés pour rendre une installation conforme. Parmi ceux-ci : le baril récupérateur d'eau de pluie, le déflecteur et le tuyau déflecteur qui sont tous disponibles à faible coût en quincaillerie.

Bilan de l'Opération gouttière verte en 2023

À Candiac, selon le portrait préliminaire du territoire réalisé en septembre 2022, on estimait que 78% des installations étaient non conformes. Notre objectif était ambitieux : 70% des gouttières conformes en 100 jours.

Après 100 jours de mobilisation collective et plusieurs inspections réalisées par notre escouade-conseil, les résultats de cette opération sont prometteurs. En effet, plus de 50% des gouttières à Candiac sont maintenant conformes. Bravo à tous les citoyens qui ont participé à cette opération.

Notre escouade-conseil continuera à inspecter les gouttières et se tiendra à votre disposition si vous souhaitez des explications.

Contactez-la au 450 444-6050 ou permis@candiac.ca.



Branchements conformes

L'eau qui s'écoule de vos gouttières se déverse à 1,5 m de la propriété et se dirige vers votre pelouse, une plate-bande, une haie de cèdres ou se déverse directement dans un baril récupérateur d'eau de pluie.



Baril récupérateur d'eau de pluie



Branchement à 1,5 mètre du bâtiment

Branchements non conformes

Une gouttière non conforme dirige l'eau directement ou indirectement dans le réseau d'égout municipal.



Branchement au drain français



Branchement à moins de 1,5 du bâtiment